



#### Contexte



## Le secteur des moyens de paiement doit s'adapter

- Les paiements bénéficient directement des nouvelles technologies (Internet, NFC, biométrie, téléphonie mobile, IOT, ...) qui permettent d'enrichir les fonctionnalités d'instruments existants et d'accompagner les besoins des utilisateurs.
- Utilisateurs de services de paiement d'un côté, prestataires de services de paiement de l'autre. A ces deux catégories s'ajoute désormais celle des « tiers » de paiement, encore nommés mandataires ou facilitateurs de paiement.
- Les services et les moyens de paiement ne servent plus uniquement à réaliser une transaction. Ils intègrent également des services à valeur ajoutée (gestion de la fidélité, communication ciblée ou encore gestion de la relation client).



### **Notre vision**



## L'accélération des changements impose

- De maîtriser les nouvelles technologies et d'innover dans un contexte où la concurrence est internationale entre les institutions bancaires traditionnelles et des entreprises non bancaires (FinTech, Third party providers, ...).
- De répondre à la concurrence portée par de nouveaux entrants dotés d'une capacité d'investissement, d'une maîtrise des nouvelles technologies et d'un rayonnement commercial important à l'échelle internationale.
- Et, si les innovations apportent de la valeur ajoutée pour les utilisateurs, elles entraînent aussi de nouvelles questions en termes de sécurité et de maîtrise par leurs usagers.



### Notre analyse



# Les responsables des moyens de paiement ont pour mission

- De positionner efficacement leur offre moyens de paiement et services associés, dans un contexte où il faut aller vite face à la concurrence et où il est difficile d'anticiper les produits innovants qui vont être adoptés par les utilisateurs.
- De réfléchir au positionnement à adopter face à tous les nouveaux acteurs qui s'intermédient entre accepteurs et établissements financiers ou processeurs ayant accès aux réseaux de compensation domestique et internationaux.
- D'assurer la sécurisation des nouveaux moyens de paiement et du traitement des transactions qui en découlent, sans quoi, aussi bien les accepteurs de ces derniers, que leurs détenteurs, n'adhéreront pas à ces innovations.



### Notre offre



### Pour vos projets d'évolution des SI Monétiques

- Pilotage et coordination de projets d'envergure nécessitant une expertise fonctionnelle et managériale indispensables (ex : raccordement direct à Visa, mise en œuvre du choix de la marque au point d'acceptation, ...).
- Lancement de produits innovants couvrant la définition, la déclinaison en termes d'impacts SI et le déploiement sur le terrain (ex : HCE trusté, Galileo et l'Internet des Objets, Blockchain, ...).
- Etudes stratégiques dédiées à l'innovation (impacts, cartographie des acteurs, analyse du potentiel, ...) & mise en relation avec des acteurs de l'innovation dans une optique d'intégration de nouvelles solutions.
- Sécurité du SI : gouvernance sécurité et politique, gestion des risques opérationnels mise en conformité des SI aux normes ISO 27xxx et PCI DSS, ...



#### Notre +



#### Notre valeur ajoutée repose sur

- Une maîtrise et un suivi continu de la règlementation des moyens de paiement, cadre dans lequel s'inscrivent les innovations et les nouveaux usages qui en découlent.
- Une veille technologique constante pour anticiper les éventuels apports que pourraient avoir certaines innovations techniques sur les moyens de paiement existants ou à venir.
- Une connaissance profonde de l'architecture et du fonctionnement des SI des établissements bancaires français souvent mutualisés à plusieurs pour traiter les moyens de paiement.
- Un réseau étendu de partenaires (experts techniques et métiers, organismes de recherche tels que le CNRS, ...) et de « sourceurs ».
- Une confiance de nos clients dans la durée : GIE Cartes Bancaires,
  BNP Paribas, Natixis Payment Solutions, BPCE, La Banque Postale, ...